

MARDI 29 SEPT. 2020

CHALLENGE MOBILITÉ

DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS
DE CERGY-PONTOISE



Bilan



Toutes les infos sur
www.challengemobilite-cergypontoise.fr



**CERGY-
PONTOISE**
l'agglomération



SOMMAIRE

03 LE CHALLENGE MOBILITÉ DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

04 LE CHALLENGE MOBILITÉ 2020

06 LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS INSCRITS

07 CHIFFRES CLÉS

08 IMPACT ENVIRONNEMENTAL

09 LAURÉATS 2020

10 COUP DE COEUR 2020

11 CLASSEMENT 2020

16 PARTENAIRES

17 LE CHALLENGE EN IMAGES





LE CHALLENGE MOBILITÉ DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

Le 29 septembre 2020, l'agglomération de Cergy-Pontoise organisait le 3^e challenge mobilité des entreprises et établissements de Cergy-Pontoise.

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise accompagne depuis 2014 les employeurs du territoire dans la mise en place de Plans de Mobilité Inter-Employeurs (PMIE). Cette démarche permet aux employeurs d'agir pour diminuer l'impact environnemental de leur activité et d'optimiser leur fonctionnement à travers la maîtrise des déplacements générés, donc d'augmenter leur productivité. Elle permet à la collectivité de prioriser les investissements sur l'espace public, d'obtenir des financements de la Région à hauteur de 50% du coût des travaux et des actions de sensibilisation, et de diminuer la congestion routière.

Depuis la promulgation de la loi LOM (Loi n°2019-1428 d'orientation des mobilités (article 82)), en décembre 2019, toutes les entreprises de plus de 50 salariés sur un seul site, ont l'obligation d'intégrer les mesures visant à améliorer la mobilité domicile-travail dans les négociations annuelles obligatoires (par exemple : réduction des coûts de la mobilité, incitation à l'usage des modes de transports vertueux, prise en charge des frais...).

À défaut d'accord lors des négociations annuelles, les entreprises ont l'obligation de réaliser un PdME.

Aujourd'hui, la CACP assure la coordination et le suivi de quatre Plans de Mobilité Inter-Employeurs sur le territoire. Environ 70 établissements ont mis en place un plan de mobilité dans leur structure ou sont en cours d'élaboration, ce qui représente 16 600 salariés.

Objectifs :

- Sensibiliser les établissements et les salariés autosolistes aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle : les faire réfléchir ou leur faire passer le cap.
- Valoriser les établissements qui mettent en place des mesures en faveur d'une mobilité plus durable et les salariés qui ont déjà des pratiques vertueuses.
- Accompagner les initiatives locales en faveur des modes de déplacement durables.



LE CHALLENGE MOBILITÉ 2020

Un contexte sanitaire défavorable.

Initialement prévu le 27 mai, l'édition 2020 a toutefois été reportée au mardi 29 septembre.

Ce Challenge Mobilité est donc resté une priorité pour la Communauté d'agglomération, ses partenaires et les acteurs locaux de cette journée.

Bilan global

Malgré cela, 54 établissements se sont inscrits ! 45 établissements ont participé avec 1582 salariés qui auront relevé le défi de venir autrement que seul en voiture ! Un peu moins de salariés qu'en 2019, mais cette participation est encourageante, en dépit de certains gros employeurs, qui n'ont pu en dernière minute prendre part à l'événement, mais tous ont manifesté l'envie de renouveler l'aventure en 2021. On constate une augmentation de 7% de la participation des salariés au sein des établissements inscrits en 2019. Près de **1 600 salariés** ont relevé le défi de venir autrement que seuls en voiture et ainsi prouvé que cela était possible même dans des conditions particulières. Ils auront cumulé **36 332 km**.

Cette édition aura mis en lumière la capacité d'adaptation et, bien souvent, la solidarité des établissements. En un temps record ils ont su repenser totalement leur organisation du travail et tenté de répondre aux problématiques de mobilité de leurs salariés afin de maintenir leur activité en tenant compte des contraintes de chacun. Comme chaque année, il y a des lauréats, mais chaque établissement peut aussi se considérer vainqueur par sa seule participation.

Le Challenge Mobilité s'est révélé être, une fois de plus, un formidable terrain d'expérimentation et de partage d'expérience en faveur de la transition écologique.

Les enjeux sociaux, économiques et environnementaux mis en lumière par le challenge sont désormais au centre des réflexions sur l'organisation du travail et les déplacements qui lui sont liés.

45 
établissements participants

1 582 
salariés participants



LE CHALLENGE MOBILITÉ 2020

Les transports en commun sont le mode le plus plébiscité. Les transports en commun ressortent en tête des pratiques de mobilité comptabilisées dans le Challenge avec 35% des salariés enregistrés*.

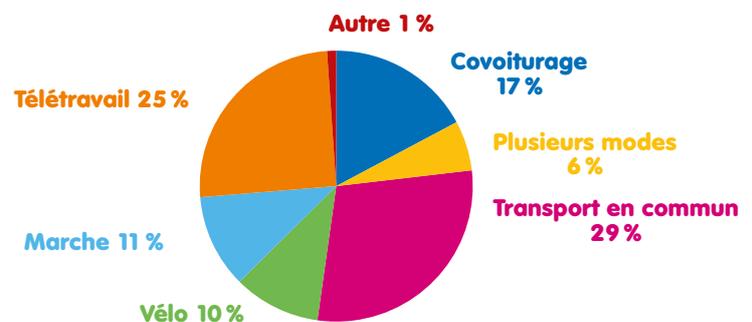
Le télétravail représente près de 25% des modes déclarés le jour J (principalement dans les grandes entreprises et administrations), en forte augmentation cette année pour veiller au respect des règles et préconisations de distanciation sociale. Viennent ensuite le covoiturage pour 17%, la marche pour 11% et le vélo pour 10%. Une vingtaine d'autres salariés n'ayant pu utiliser un mode alternatif à la voiture, bien que non comptabilisés dans les résultats finaux, auront tout de même porté leur pierre à l'édifice en privilégiant l'utilisation de véhicules électriques.

Parmi les grands motifs de satisfaction, nous noterons la très belle mobilisation des automobilistes qui ont largement relevé le défi : Ils représentent près d'un salarié sur trois pour cette édition.

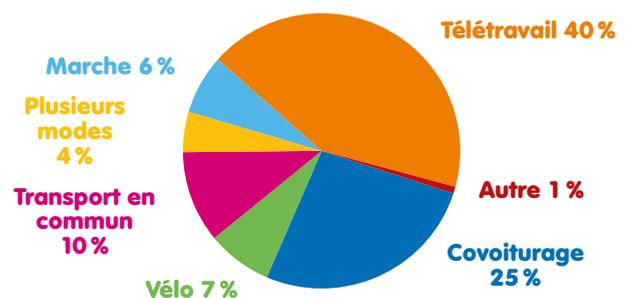
Grâce à eux, c'est **679 voitures qui ont été partagées ou qui sont restées au « garage »** (soit 42 % des salariés participants).

Au total, le 29 septembre ce sont près de 11 000 km qui n'auront pas été réalisés en voiture individuelle, soulignant particulièrement cette année l'impact des déplacements domicile-travail sur l'empreinte écologique d'un établissement, de son activité et de son organisation du travail. En effet si ces distances avaient été parcourues en voiture individuelle ce sont 4 tonnes de CO₂ qui auraient été rejetées dans l'air et 13Mwh qui auraient été nécessaires pour assurer la dépense énergétique de ces trajets.

Répartition modale des participants (N=1 582)



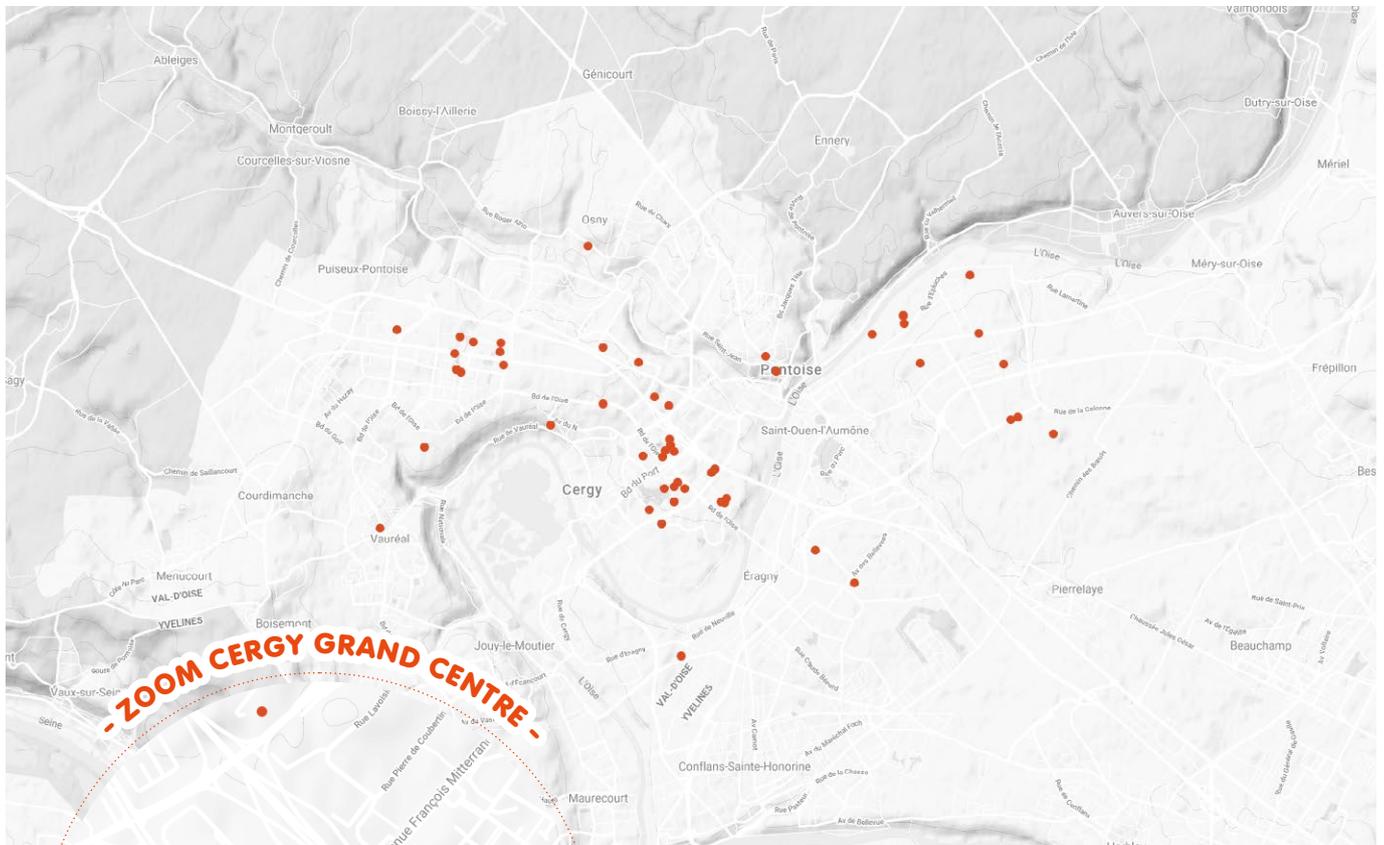
Répartition modale des autosolistes (N=679)



* Train, bus et « plusieurs modes », catégorie dans laquelle les transports en commun sont souvent l'un des modes empruntés



LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS INSCRITS



● Établissements inscrits



MARDI 29 SEPT. 2020

CHALLENGE MOBILITÉ

DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

CHIFFRES CLÉS



1 600

PARTICIPANTS



8 885 km

RÉALISÉS EN TRANSPORTS EN COMMUN



339

SALARIÉS EN MODES ACTIFS



679

VOITURES PARTAGÉES OU LAISSÉES AU GARAGE (SOIT 42 % DES SALARIÉS PARTICIPANTS)



+21%

SALARIÉS EN TÉLÉTRAVAIL PAR RAPPORT À 2019



IMPACT ENVIRONNEMENTAL



260 heures

**EN MOINS PASSÉES
DANS LES BOUCHONS***



8 375 m²

**D'ESPACES DE
STATIONNEMENT LIBÉRÉS****



10 944 km

**RÉALISÉS EN REPORT
MODAL**



36 332 km

**RÉALISÉS EN MODES ALTERNATIFS
SOIT 1,8 TOUR DU MONDE (ALLER-RETOUR)**



4 tonnes de CO₂

**ÉVITÉES, SOIT LA CAPACITÉ D'ABSORPTION
DE 0,34 HECTARE DE FÔRET*****

* Sur la base du temps passé en moyenne dans les bouchons en France et en fonction du nombre d'automobilistes participants.

** Sur la base de la taille moyenne d'une place de stationnement (12m²) et en fonction du nombre d'automobilistes participants.

*** Sur la base des émissions moyennes de Gaz à Effet de Serre estimées pour une voiture en France.

LAURÉATS 2020

CRITÈRES DE CLASSEMENT

C'est la mobilisation des salariés : les établissements qui ont le plus fort taux de participation sont gagnants (salariés venus en mode alternatif / salariés présents le jour du challenge).

En cas d'égalité, le nombre de kilomètre report modal départagera les ex-aequo.

Catégorie	Raison sociale	Effectif présent	Nombre de participants	Taux de participation	Km Total	Taux de report modal
De 1 à 19 salariés	VAL D'OISE COMMUNICATION	10	10	100%	517	70%
De 20 à 99 salariés	CCI95	23	20	87%	328	90%
De 100 à 399 salariés	POLE EMPLOI	97	92	95%	1239	88%
Plus de 400 salariés	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE	523	201	38%	2945	32%



COUP DE CŒUR 2020



Pour l'action du Challenge Mobilité, organisé par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise le 29 septembre 2020, les collaborateurs d'Infotrafic ont repensé leurs modes de déplacements habituels. Parce que la mobilité durable est essentielle pour nous, chaque membre de l'équipe s'est transformé en véritable «acteur» de ses déplacements, en empruntant à son acteur favoris son moyen de transport. Pour cela, une newsletter et une communication sur les réseaux sociaux (#TousActeursDeNosDéplacements) ont été créées pour sensibiliser aux modes de déplacements doux pour se rendre au travail (www.infotrafic.fr/actualite).

Le Label RSE Lucie a également relayé notre action auprès de la Communauté Lucie. Etant le plus grand Label RSE français, c'est une communication large qui a été effectuée. C'est au travers d'une parodie humoristique que les membres d'Infotrafic ont imaginé comment se rendre au bureau autrement qu'en voiture individuelle. Pour clôturer cette journée de sensibilisation, nous avons diffusé en interne les quizz mobilité proposés par la CACP. Toute l'équipe ayant obtenu de bons résultats, les goodies mobilité mis à disposition par la CACP ont été distribué à chacun».

Au travail, j'aurais aimé y aller...

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020
CHALLENGE MOBILITÉ
DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

Karima
Gestionnaire administration des ventes

Même en télétravail...
Infotrafic® est **acteur** de ses déplacements

Comme ça !

Au travail, j'aurais aimé y aller...

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020
CHALLENGE MOBILITÉ
DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

Nicolas
Responsable de production et SI

Même en télétravail...
Infotrafic® est **acteur** de ses déplacements

Comme ça !

Au travail, j'aurais aimé y aller...

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020
CHALLENGE MOBILITÉ
DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

Mélissa
Graphiste

Même en télétravail...
Infotrafic® est **acteur** de ses déplacements

Comme ça !

Au travail, j'aurais aimé y aller...

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020
CHALLENGE MOBILITÉ
DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

Élodie
Comptable unique Pilote RSE

Même en télétravail...
Infotrafic® est **acteur** de ses déplacements

Comme ça !



CLASSEMENT 2020

ÉTABLISSEMENTS DE 1 À 19 SALARIÉS

Rang	Raison sociale	Effectif présent	Nombre de participants	Taux de participation	Nombre de km	Report modal		
						Nombre	Km	Taux
Lauréat 2020	VAL D'OISE COMMUNICATION	8	8	100%	112	3	55	38%
2	SCI BUR PERIOT	4	4	100%	16	2	12	50%
3	CY CAMPUS INTERNATIONAL	4	4	100%	72	0	0	0%
4	MBV PRESSING	2	2	100%	35	0	0	0%
5	ECOTEC - SALARIES	11	10	91%	245	3	79	30%
6	CENTRE INFORMATION JEUNESSE VAL D'OISE	7	6	86%	59	3	23	50%
7	ALARM'EXPO	6	4	67%	51	4	51	100%
8	DIRECTION TERRITORIALE POLE EMPLOI VAL D'OISE	14	9	64%	270	2	119	22%
9	DJEM FORMATION	9	5	56%	778	3	41	60%
10	ALTERMOVE	6	3	50%	25	0	0	0%
11	MBV BRASSERIE "CHEZ MARIUS"	7	3	43%	43	0	0	0%

CLASSEMENT 2020**ÉTABLISSEMENTS DE 20 À 99 SALARIÉS**

Rang	Raison sociale	Effectif présent	Nombre de participants	Taux de participation	Nombre de km	Report modal		
						Nombre	Km	Taux
Lauréat 2020	CCI95	23	20	87%	328	18	276	90%
2	PROMEVIL	15	11	73%	304	6	112	55%
3	SOLIHA 75 92 95	39	24	62%	476	4	60	17%
4	APUI LES VILLAGEOISES	60	35	58%	417	23	342	66%
5	LA CORNUE	50	28	56%	614	12	174	43%
6	ENERTRAG	70	37	53%	1 261	9	313	24%
7	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE - ARCHIVES	24	10	42%	139	3	41	30%
8	LA POSTE ERAGNY	90	32	36%	661	19	489	59%
9	BABYCHOU SERVICES PONTOISE	21	2	10%	16	1	12	50%
10	LA POSTE CERGY OSNY	87	5	6%	34	2	8	40%
11	LA POSTE CERGY SAINT - CHRISTOPHE	55	2	4%	9	1	5	50%

CLASSEMENT 2020**ÉTABLISSEMENTS DE 100 À 399 SALARIÉS**

Rang	Raison sociale	Effectif présent	Nombre de participants	Taux de participation	Nombre de km	Report modal		
						Nombre	Km	Taux
Lauréat 2020	POLE EMPLOI	97	92	95%	1 239	81	1 127	88%
2	ATLAS COPCO	147	70	48%	1 569	37	832	53%
3	TYCO ELECTRONICS FRANCE SAS	170	80	47%	18	80	18	100%
4	ASWO FRANCE	167	65	39%	965	47	643	72%
5	SENSIENT COSMETIC TECHNOLOGIES	120	33	28%	658	21	557	64%
6	TELMA	106	29	27%	689	29	689	100%
7	DTT DU VAL-D'OISE	200	48	24%	954	11	133	23%
8	E. LECLERC SOD	172	32	19%	273	0	0	0%
9	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY	100	18	18%	330	0	0	0%
10	CAF DU VAL D'OISE - SIEGE	300	48	16%	825	28	539	58%
11	VILLE D'OSNY	264	41	16%	352	13	107	32%
12	SOA LOGISTICS	166	13	8%	199	7	104	54%
13	ABB FRANCE	250	18	7%	233	12	174	67%
14	MAIRIE DE VAUREAL	286	13	5%	183	7	89	54%
15	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE - PALETTE	165	1	1%	25	0	0	0%

**CLASSEMENT 2020****ÉTABLISSEMENTS DE 400 SALARIÉS ET PLUS**

Rang	Raison sociale	Effectif présent	Nombre de participants	Taux de participation	Nombre de km	Report modal		
						Nombre	Km	Taux
Lauréat 2020	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE	523	201	38%	2 945	64	947	32%
2	MAIRIE DE CERGY	1054	163	15%	2426	3	43	2%
3	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE - CAMPUS	870	46	5%	625	8	134	17%
4	STIVO	275	5	2%	69	3	40	60%





CLASSEMENT 2020

ÉTUDIANTS

Rang	Raison sociale	Effectif présent	Nombre de participants	Taux de participation	Nombre de km	Report modal		
						Nombre	Km	Taux
Lauréat 2020	ECOTEC-ETUDIANTS	180	34	19%	999	6	104	18%
2	ECOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE	850	140	16%	1795	19	217	14%
3	CY PARIS CERGY UNIVERSITE	20000	118	1%	1786	31	446	26%

COUPS DE COEUR

Rang	Raison sociale	Initiatives le jour J
Lauréat 2020	INFOTRAFIC	Campagne de communication autour des modes de déplacements alternatifs
	POLE EMPLOI	Poème réalisé
	ABB	Photo collective des participants engagés
	CENTRE INFORMATION JEUNESSE VAL D'OISE	Mise en avant des différents modes à tester toute l'année



Partenaire Financier



Région Ile-de-France

La Région est une collectivité territoriale qui agit dans la plupart des domaines qui concernent l'action des 12 millions de Franciliens : les transports, les lycées, l'apprentissage, le développement économique, l'environnement... Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région aménage un territoire à la fois urbain et rural. En matière de transports et mobilité, elle accompagne notamment techniquement et financièrement la mise en place des plans de mobilité en Ile-de-France via son dispositif de financement ProMobilité.

La Région Ile-de-France finance l'organisation du challenge mobilité à hauteur de 50% dans ce cadre. Elle fait partie du jury du prix « coup de cœur » dans le cadre du challenge mobilité 2020.

Partenaires Institutionnels



Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France. Actrice principale au sein du réseau, elle organise, décide, investit et innove pour améliorer la mobilité et le service rendu aux voyageurs. Elle imagine, organise et finance les transports publics pour tous les franciliens mais s'intéresse aussi aux autres mobilités alternatives à la voiture individuelle comme le covoiturage ou le vélo, notamment via son nouveau service de location longue durée de vélo à assistance électrique, Veligo location. Île-de-France Mobilités fait parti du jury du prix « coup de cœur » dans le cadre du challenge mobilité 2020.



ADEME

L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en oeuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

L'ADEME fait partie du jury du prix « coup de cœur » dans le cadre du challenge mobilité 2020.

Et de nombreux partenaires proposant des avantages aux salariés et aux établissements

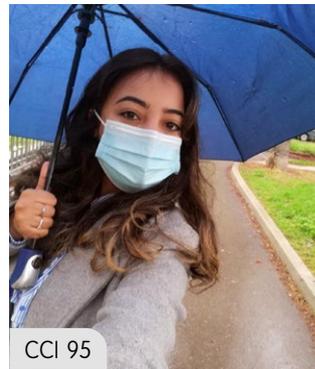


MARDI 29 SEPT. 2020

CHALLENGE MOBILITÉ

DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DE CERGY-PONTOISE

LE CHALLENGE EN IMAGES



LE CHALLENGE EN IMAGES



LE CHALLENGE EN IMAGES



